

Foire aux questions sur l'évaluation électronique du PEI – Finalité de l'évaluation électronique

Questions générales

Pourquoi devons-nous effectuer des évaluations électroniques ?

L'évaluation externe est un élément facultatif du programme. L'évaluation électronique du PEI a été élaborée pour les élèves et les établissements qui requièrent une vérification externe des accomplissements des élèves à l'âge de 16 ans. Le nouveau modèle d'évaluation renforce le continuum et permet aux élèves d'obtenir un titre officiel reconnu. Cependant, les établissements ne sont pas tenus d'inscrire leurs élèves à toutes les évaluations électroniques. La seule exigence pour les écoles du monde de l'IB vise les élèves de 5^e année, qui doivent soumettre leur projet personnel à une révision de notation afin de recevoir leurs résultats de cours (le coût de la révision est inclus dans les frais d'inscription dont doit s'acquitter l'établissement). À part cette exigence, les établissements ont toute latitude d'inscrire leurs élèves à autant ou aussi peu d'évaluations électroniques qu'ils le souhaitent.

Quand ces évaluations pourraient-elles devenir obligatoires ?

À l'exception du projet personnel, il n'est pas prévu de rendre l'évaluation électronique obligatoire.

Un établissement peut-il proposer à la fois des examens sur ordinateur et des examens écrits selon le choix des élèves ?

Seuls des examens sur ordinateur sont proposés, il n'y a aucun équivalent sur support papier dans le PEI.

Est-il plus important de se concentrer sur les évaluations électroniques ou sur les évaluations actuellement effectuées dans l'établissement ?

Pendant les dernières étapes de leur préparation aux examens, les élèves doivent se familiariser avec la présentation des examens sur ordinateur et le style des questions posées, mais la meilleure préparation aux évaluations électroniques reste l'utilisation de bonnes stratégies d'enseignement du PEI.

Les établissements peuvent-ils faire passer les évaluations électroniques du PEI uniquement pour voir comment ils s'en sortent, sans opter pour le certificat ?

Les établissements peuvent choisir la meilleure manière de tirer parti de ce service. Tous les candidats reçoivent des résultats de cours pour les matières dans lesquelles ils passent les examens, mais ces résultats peuvent ne pas être la principale motivation de certains établissements.

Devrions-nous utiliser le modèle de l'évaluation électronique entre la 1^{re} et la 4^e année du PEI ? Les élèves de 4^e année du PEI peuvent-ils passer les évaluations électroniques uniquement pour l'expérience ?

Un candidat ne peut être inscrit aux évaluations d'une session d'examens avant la session principale de l'établissement pour la 5^e année du PEI.

Questions sur le continuum de l'IB

En quoi les évaluations électroniques sont-elles liées au Programme du diplôme et à la façon dont les élèves sont évalués dans ce programme ?

Au fur et à mesure de leur révision, les cours du Programme du diplôme se concentrent de plus en plus explicitement sur des concepts de façon à correspondre généralement au programme du PEI qui est organisé autour de concepts moteurs. Les listes de thèmes du PEI ont été dressées en ayant à l'esprit le programme d'études du Programme du diplôme.

Dans une étude menée en 2015, l'Australian Council for Educational Research concluait que « les élèves qui ont étudié le PEI obtiennent de meilleurs résultats au diplôme de l'IB que les élèves ayant suivi un autre programme, et ce, tant au niveau du nombre total de points que dans les matières spécifiques du Programme du diplôme ». <http://www.ibo.org/globalassets/publications/ib-research/myp/comparing-dp-outcomes-with-myp-summary-fr.pdf>

Est-il prévu d'introduire l'évaluation électronique dans le Programme du diplôme ?

L'IB prévoit d'introduire des examens sur ordinateur dans le Programme du diplôme en 2018. Toutefois, les examens écrits et les examens sur ordinateur seront utilisés parallèlement jusqu'à la disparition totale des examens écrits.

Les évaluations électroniques comprennent-elles des questions à réponse développée semblables à celles auxquelles les élèves devront répondre dans le Programme du diplôme ?

La plupart des examens sur ordinateur contiennent des questions à réponse développée. Veuillez vous référer aux spécimens d'examens publiés sur le CPEL.

Questions sur les examens nationaux et internationaux

L'International General Certificate of Secondary Education (IGCSE ou certificat général international d'études secondaires) constitue-t-il un meilleur choix que l'évaluation électronique du PEI pour les élèves envisageant de suivre le Programme du diplôme ?

L'IB estime que l'évaluation électronique du PEI constitue la meilleure préparation au Programme du diplôme, car elle a été créée en tenant compte des besoins des élèves dans le continuum des programmes de l'IB. Contrairement à d'autres examens/diplômes destinés aux élèves âgés de 16 ans dans lesquels le contenu est prescrit, le modèle de l'évaluation électronique du PEI n'utilise aucun contenu prescrit.

Les listes de thèmes fournies par l'IB pour les évaluations électroniques ne correspondent pas à 100 % au contenu du programme actuel de l'IGCSE utilisé dans notre établissement.

Les listes de thèmes ont été créées en tenant compte d'autres évaluations et programmes nationaux et internationaux. Elles sont générales afin que les établissements puissent continuer d'avoir toute latitude de structurer un programme établi satisfaisant aux exigences locales ou au programme d'études externe. Tous les élèves seront placés à dessein dans des situations inconnues pendant les examens sur ordinateur. Il est également important de se rappeler que les listes de thèmes tiennent compte des cinq années du programme et que les établissements ne sont pas tenus de traiter les thèmes au cours de la dernière année ou des deux dernières années du PEI. Certains établissements dont les programmes d'études sont définis par des normes externes peuvent choisir d'étoffer le contenu imposé en y ajoutant des thèmes choisis dans les listes de thèmes pertinentes de l'IB. Ils peuvent également fournir du matériel pédagogique ou des documents supplémentaires, ou prévoir des sessions de révisions au cours desquelles les thèmes non étudiés dans le cadre du programme d'études imposé sont présentés aux élèves ou approfondis.

En quoi l'évaluation électronique du PEI diffère-t-elle des évaluations en ligne de l'ACER/ISA (ou de l'ABCER/ISA, de Pearson, du PARCC, du système SmarterBalanced et des normes de base communes aux États-Unis) ?

Les examens sur ordinateur du PEI sont uniques. Ce sont les seuls examens sur ordinateur riches et faisant l'objet d'une évaluation critériée actuellement disponibles. Les examens sur ordinateur du PEI utilisent la technologie pour produire des tâches stimulantes faisant appel à un format multimédia enrichi pour inciter

les élèves à faire preuve de compétences et de connaissances conceptuelles profondes. Dans d'autres examens sur ordinateur, la technologie est généralement utilisée pour créer des examens essentiellement adaptatifs et/ou des examens sous forme de questionnaires à choix multiple qui sont limités quant aux éléments pouvant être évalués et qui font l'objet d'une évaluation normative.

Que faire si notre programme national est très différent des thèmes proposés ? Faut-il proposer des cours supplémentaires ? Les examens sur ordinateur tiennent-ils compte du programme national ? L'IB a-t-il envisagé de proposer des versions régionales des évaluations électroniques ?

Les examens sur ordinateur ne sont pas conçus pour tenir compte d'un programme national. Ils sont conçus pour évaluer les élèves du PEI de manière valable et fiable. Ils peuvent donc soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans un large éventail de programmes nationaux, même si les enseignants doivent pour cela ajouter des concepts, des contextes ou des contenus aux éléments requis par l'IB.

Questions sur la reconnaissance et le certificat

Les évaluations électroniques de l'IB sont-elles reconnues par l'Ofqual ?

L'évaluation électronique du PEI a été conçue pour répondre aux normes très strictes de qualité de l'Ofqual, et des examens bien élaborés et gérés renforcent la crédibilité du programme. À la fin de l'année 2015, toutes les évaluations électroniques du PEI (examens sur ordinateur, portfolios électroniques et projet personnel) ont été inscrites au registre des examens reconnus par l'Ofqual.

Les évaluations électroniques du PEI sont-elles comparables aux examens du (I)GCSE, et les cours du Programme du diplôme sont-ils comparables aux A Levels (internationaux) ?

Ils sont comparables dans la mesure où le (I)GCSE et les évaluations électroniques du PEI sont tous deux reconnus en Angleterre puisqu'ils sont classés par l'Ofqual comme des programmes de niveaux 1 et 2, et que les A Levels et les cours du Programme du diplôme de l'IB sont reconnus comme des diplômes de niveau 3. Toutes les évaluations électroniques du PEI sont inscrites au registre des examens reconnus par l'Ofqual et respectent les conditions générales d'accréditation auxquelles l'IB est soumis en tant qu'organisation délivrant des diplômes.

Quelles mesures sont actuellement prises pour accroître la reconnaissance du certificat du PEI par les établissements d'enseignement supérieur de par le monde ?

En Angleterre, le PEI est pleinement reconnu par l'Ofqual et cela peut s'avérer extrêmement utile dans le cadre de notre démarche actuelle pour obtenir une reconnaissance beaucoup plus large, c'est-à-dire à l'échelle mondiale. Afin de faciliter ce processus, nous avons préparé une série d'aperçus de cours du PEI que nous utiliserons pour expliquer les avantages de ce programme. Des discussions sont en cours avec divers organismes gouvernementaux à travers le monde.

Faut-il inscrire les élèves à six examens, la révision de notation du projet personnel et la composante *apprentissage interdisciplinaire* pour obtenir le certificat du PEI ? Les établissements doivent-ils faire passer des examens internes pour décerner le certificat du PEI ?

Pour obtenir le certificat, les élèves doivent mener à bien huit évaluations électroniques, à savoir des examens sur ordinateur dans les groupes de matières Langue et littérature, Individus et sociétés, Mathématiques, Sciences et la composante *apprentissage interdisciplinaire*, ainsi qu'un projet personnel et des portfolios électroniques dans le groupe de matières Acquisition de langues et un autre groupe au choix (Éducation physique et à la santé, Arts ou Design). Chaque évaluation électronique a la même pondération de sorte que le total des points pour le certificat du PEI est de 56, une note finale allant de 1 à 7 étant attribuée pour chaque évaluation électronique ($8 \times 7 = 56$). Pour recevoir le certificat du PEI, les élèves doivent obtenir au moins 28 points dans l'ensemble de ces 8 évaluations électroniques (et obtenir une note finale égale ou supérieure à 3 dans chacune d'elles) et répondre aux attentes de l'établissement en matière de service communautaire. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le document intitulé *Règlement général du Programme d'éducation intermédiaire* (pour première évaluation en 2016) disponible sur le CPEL.

<http://occ.ibo.org/ibis/occ/Utils/getFile2.cfm?source=/ibis/occ/home/subjectHomeMYP.cfm&filename=myp%2Fm%5F0%5Fmypyxx%5Freg%5F1404%5F4g%5Ff%2Epdf>

Si un élève passe deux examens de Langue et littérature (français et anglais), doit-il aussi présenter un portfolio électronique pour l'Acquisition de langues ?

Ce candidat peut prétendre à un certificat bilingue en passant les examens de deux matières du groupe Langue et littérature, et il n'est pas tenu de présenter un portfolio électronique pour le groupe de matières Acquisition de langues.

Un certificat est-il décerné pour la révision de notation du projet personnel ?

Tous les élèves recevront un document présentant les résultats de cours du PEI. Ce document montre la note finale obtenue pour le projet personnel ainsi que les autres évaluations électroniques passées.